

L'INNOVATION

COMME VECTEUR DES MUTATIONS AGRICOLES

Le processus de l'innovation est très complexe ce qui rend difficile de définir de manière rigoureuse, par manque de données fiables et systématiques, le processus d'une innovation réussie. Les Chambres d'agriculture participent à ces mutations et accompagnent les systèmes agricoles et les agriculteurs dans sa dynamique de création et d'appropriation.

Les modes de production et de consommation se heurtent aujourd'hui à de nouvelles problématiques qui remettent en cause la manière de concevoir nos systèmes de production. Les limites de ces systèmes apparaissent et appellent à un changement de paradigme productif. C'est un changement qui s'opère à tous les niveaux et à l'ensemble des secteurs d'activité économique, et, manifestement, l'agriculture n'en est pas exclue. Depuis la fin du XX^{ème} siècle, plusieurs événements ont souligné la nécessité de procéder à des révisions en profondeur des modes

de production en agriculture. Outre les réformes successives de la PAC qui ont incorporé une dimension environnementale dans les dispositifs de politique publique, le Grenelle de l'environnement a amplifié la réflexion sur l'importance qu'il y avait désormais à relever l'un des principaux défis du XXI^{ème} siècle, l'environnement. A ces événements se sont ajoutées les exigences émanant de la population, toujours plus soucieuse de la qualité de leur alimentation, ce qui renvoie à la façon dont elle est produite. Plus récemment, la question alimentaire mondiale a renforcé le questionnement portant sur

les modes de production en agriculture : comment répondre aux besoins alimentaires de la planète tout en limitant les dégradations environnementales ? Ce contexte a conduit des chercheurs comme Michel Griffon à faire du secteur agricole l'un des maillons de la révolution technologique dans laquelle se situent désormais des économies comme celle de la France.

APPROCHE GLOBALE DE L'INNOVATION

Le modèle agricole d'aujourd'hui est le résultat d'orientations stratégiques prises durant les années 30 aux Etats-Unis et au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en Europe et en France. Dans le cas français, il s'agissait de répondre à :

- > un fort besoin alimentaire dont l'enjeu était de nourrir la population ;
- > un besoin de modernisation du secteur

32

Le développement agricole s'est orienté dans les années 30 vers un objectif d'accroissement de productivité et de modernisation des exploitations agricoles.



© Jeanma85

agricole pour l'élever au même rang que le secteur industriel alors en pleine expansion ;

- > la nécessité de contribuer à la croissance de l'économie.

Le modèle s'est développé grâce à des actions menées autour de quelques objectifs comme l'accroissement de la productivité, l'harmonisation des exploitations par une certaine forme de « parité » (taille, niveau de revenu, etc.) et l'expansion des parts de marché domestique. L'agriculture française a su efficacement répondre à ces défis, si bien que, dès 1953, la France connaît sa première crise de surproduction de céréales. Ainsi, après avoir produit pour nourrir, l'agriculture française produit pour vendre, puis pour répondre à une demande extérieure ainsi qu'à la recherche d'une alimentation diversifiée. Aujourd'hui ces leviers ont conduit à une forte spécialisation des systèmes de production avec un recours aux intrants très fréquent. Les signaux des prix et des marchés poussent à un niveau de productivité toujours plus accru et parfois à l'abandon, dans certaines régions, des productions animales au profit des grandes cultures, notamment du fait du prix des céréales aujourd'hui rémunérateur. Ce modèle est remis en cause par la montée en puissance de nouvelles problématiques environnementales, sociales et économiques. L'apparition de la notion de durabilité dans les années 90 ouvre la voie pour penser de manière plus intégrée les systèmes de production. Il s'agit de prendre en compte la multifonctionnalité de l'agriculture pour des systèmes de production plus vertueux vis-à-vis de l'environnement (encadré ci-dessous).

Dans un contexte où la population mondiale tend à s'accroître de la même façon que les besoins alimentaires alors que, parallèlement, les ressources auraient

tendance à se raréfier (sols, eau, matière organique fossile), la préservation de ces ressources devient indispensable et les perspectives dépendront de nombreux facteurs comme la croissance mondiale, l'évolution des régimes alimentaires, la lutte contre le gaspillage mais aussi des politiques agricoles, commerciales, énergétiques et environnementales.

Le récent rapport de Marion Guillou¹ s'inscrit au cœur de ce débat : « comment développer et accompagner des systèmes de production agricole à la fois productifs, compétitifs, économes en ressources (eau, énergie, matières fertilisantes, etc.) et respectueux de l'environnement ? ».

« Faire de l'agroécologie une force pour la France ». C'est le projet politique *Produisons Autrement*², porté par la Loi d'Avenir, du ministère de l'Agriculture, qui vise à penser et réfléchir l'agriculture de demain. Une des nouvelles grandes orientations prises à la suite de ce rapport est de placer l'agroécologie comme élément central du projet et modèle des systèmes de production de demain, qui concilieraient les enjeux économiques et environnementaux de l'agriculture. Aussi, pour orienter, concevoir et promouvoir ces systèmes de production, l'innovation est placée au centre des mutations en cours.

Cependant, il n'est pas si simple de comprendre le processus de l'innovation, du fait de nombreux facteurs qui interviennent et interagissent entre eux. Les travaux de l'OCDE rendent bien compte de ce phénomène et soulignent les différents facteurs qui expliquent la capacité d'une entreprise à innover comme :

- > les ouvertures qui s'offrent à elle ;
- > sa capacité à élaborer une stratégie et à déployer les moyens de passer



L'APPARITION DE LA NOTION DE DURABILITÉ DANS LES ANNÉES 90 OUVRE LA VOIE POUR PENSER DE MANIÈRE PLUS INTÉGRÉE LES SYSTÈMES DE PRODUCTION ET ORIENTER L'INNOVATION DANS CET OBJECTIF.

d'une idée à une innovation effective (réussie) et d'être plus réactif que ses concurrents ;

- > les caractéristiques intrinsèques de l'entité : structure financière, personnel, stratégie commerciale, concurrents, alliances... des aspects qui sont souvent complémentaires.

DES FACTEURS EXTERNES DÉTERMINANTS

Bien que l'innovation dépende beaucoup de l'entité elle-même, des facteurs externes sont aussi déterminants et influencent l'aptitude à innover et les orientations de l'innovation suivant le contexte social, économique et financier, politique et culturel. Ainsi la capacité d'une entreprise à innover dépend d'un ensemble de facteurs, dont l'entité dispose partiellement ou en totalité, et de la manière de combiner ces facteurs de façon efficace³. C'est un long parcours de décisions qui se dessine en fonction des intérêts, des capacités et des attentes des utilisateurs. Des décisions souvent hétérogènes, voire antagonistes, prises parfois de façon irrationnelle par manque d'informations, considérées au départ comme stratégiques et cruciales qui, finalement, se révéleront peut-être secondaires, et inversement. Il est donc très difficile d'en mesurer l'importance et leurs conséquences, sauf a posteriori.

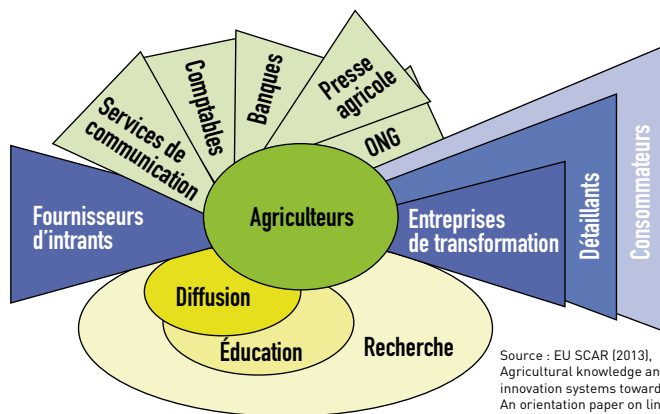
Les apports conjoints de l'agriculture

Il est reconnu dès 1995 dans les cercles internationaux le caractère "production jointe" de l'agriculture (production de biens agricoles et de services environnementaux) : toute activité agricole a une finalité économique et produit en même temps des externalités, lesquelles engendrent des revenus et des coûts sociaux. [source Griffon M. "Qu'est-ce que l'agriculture écologiquement intensive ?", 2013].

¹ Guillou M. et al. « Le projet agro-écologique : Vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement », Agreenium, Mai 2013, p.163 / 2 Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt. « Produisons Autrement : le projet agro-écologique pour la France ». Paris, 2013 http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/projet-agroecologique-2013_cle43b56c-1.pdf / 3 OCDE, Manuel d'Oslo. "Principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation". Editions OCDE, Paris, 31ème édition, 2005, p. 186 http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/OSLO/FR/OSLO-FR.PDF

UNE APPROCHE PLUS INTÉGRÉE

Les récents travaux ont une approche plus intégrée dans l'analyse du processus d'innovation et soulignent la diversité dans la manière de procéder, et de transposer la variété technologique en résultat tangible. Ce processus est très complexe ce qui rend difficile le fait de définir de manière rigoureuse, par manque de données fiables et systématiques, celui d'une innovation réussie. Dans ses analyses sur l'innovation, la Commission européenne a intégré le secteur agricole. Le rapport *Agricultural knowledge and innovation systems towards 2020* schématise l'ensemble des acteurs qui sont à prendre en compte, à partir duquel on peut prendre la mesure du caractère multidimensionnel de l'innovation :



Source : EU SCAR (2013), *Agricultural knowledge and innovation systems towards 2020*. An orientation paper on linking innovation and research, Brussels

L'ENGAGEMENT DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DANS L'INNOVATION

Les Chambres d'agriculture participent à ces mutations et accompagnent les systèmes agricoles vers la triple performance à travers plusieurs projets :

- > du 20 mai au 20 juin 2014, les Chambres d'agriculture organisent l'opération Innov'actions sur l'ensemble du territoire. Ces fermes ouvertes mettront en évidence plusieurs centaines d'expériences réussies d'agriculteurs en matière d'agro-écologie et de triple performance.

- > auprès de 1 800 groupes d'agriculteurs, rassemblant 82 000 adhérents, les Chambres d'agriculture accompagnent l'émergence et la mise en œuvre de projets innovants sur les systèmes de cultures, l'autonomie alimentaire, la gestion de la qualité de l'eau et des sols, l'agriculture biologique...
- > Les fonds CasDAR dans le cadre du contrat d'objectifs 2014-2020 et tous les programmes de développement agricole et rural 2014-2020 portés par les Chambres régionales d'Agriculture, sont clairement orientés

vers la recherche de solutions en matière d'agro-écologie et de triple performance et la diffusion vers l'ensemble des agriculteurs.

- > A travers leur dispositif de références systèmes INOSYS (Innovation Systèmes), les Chambres d'agriculture sont engagées dans le suivi, l'analyse et la caractérisation de systèmes d'exploitation triplement performants afin d'adapter leurs prestations de conseil, en matière d'installation, d'optimisation de systèmes... auprès de l'ensemble des agriculteurs.



Les Chambres d'agriculture accompagnent l'émergence et la mise en œuvre de projets innovants auprès de 1 800 groupes d'agriculteurs, rassemblant 82 000 adhérents



© Ourzik A. Chambre d'agriculture de la Vienne

VALORISER ET DIFFUSER DES RÉFÉRENCES PORTEUSES D'AVENIR

Dispositif des Chambres d'agriculture, le projet INOSYS a pour finalité de produire, valoriser et diffuser des références sur les systèmes porteurs d'avenir – représentatifs, durables, innovants – pour permettre aux conseillers d'accompagner les agriculteurs vers la triple performance économique, environnementale et sociale. Il se décompose en actions bien distinctes qui répondent à des objectifs opérationnels complémentaires pour atteindre cette finalité.

Action 1 Typologie des systèmes d'exploitation

➤ QUANTIFICATION DE LA TYPOLOGIE ET CARACTÉRISATION DES SYSTÈMES

Objectifs
Connaître la diversité de l'agriculture dans les territoires

Produits
• Synthèses régionales
• Caractérisation de chaque système
• Portraits des territoires

Action 2 Repères systèmes et innovation

➤ VALORISATION DES BASES DE DONNÉES ET PRODUCTION DE REPÈRES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Objectifs
Situer les performances, analyser les tendances d'évolution et repérer des systèmes innovants

Produits
• Synthèses annuelles des résultats
• Fiches détaillées
• Analyses thématiques et études spécifiques

Action 3 Références systèmes et innovation

➤ SUIVI DES SYSTÈMES PORTEURS D'AVENIR, COLLECTE DE DONNÉES ET PRODUCTION DE CAS-TYPES
➤ REPÉRAGE DE SYSTÈMES INNOVANTS, ANALYSE DES TRAJECTOIRES DE CES SYSTÈMES ET CAPITALISATION DES DONNÉES SUR LES INNOVATIONS DÉTECTÉES

Objectifs
Comprendre, analyser puis modéliser le fonctionnement des systèmes.
Évaluer les innovations détectées.

Produits
• Synthèses régionales et nationales : performances des systèmes et innovation
• Banque de cas-types
• Résultats d'analyses, d'études, de simulations
• Fiches spécifiques pour le transfert de l'innovation

Action 4 Valorisation et diffusion

➤ CAPITALISATION ET DIFFUSION DES PRODUITS DE L'OBSERVATOIRE POUR LE CONSEIL, LA FORMATION, LES ÉTUDES, LA PROSPECTIVE ET LES SIMULATIONS



➤ ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS VERS LA TRIPLE PERFORMANCE

Concernant la production de références systèmes, les travaux engagés de manière transversale au sein d'INOSYS pour les différentes actions (dimensionnement des réseaux de fermes, repérage de l'innovation, valorisation des bases de données, outils pour les activités de conseil,...) sont déclinés selon les filières, leurs spécificités et les partenariats en cours : INOSYS Grandes Cultures, INOSYS Viticulture et INOSYS Réseaux d'Élevage (bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande, caprins, équins). Ainsi, dans le cadre d'INOSYS Réseaux d'Élevage, le dispositif est co-piloté par l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'agriculture, avec le renforcement d'un partenariat qui existe depuis le début des années 80. Des réflexions sont en cours pour initier de nouveaux partenariats ou encore acquérir des références sur d'autres filières. La question de l'innovation est un thème central du dispositif INOSYS. D'une part, au sein d'INOSYS Réseaux d'Élevage, en

partenariat avec l'Institut de l'Élevage, une méthode de repérage de systèmes innovants à dire d'experts est en cours de construction et sera expérimentée dès cette année par les conseillers. D'autre part, dans le cadre du déploiement du projet INOSYS 2014-2020, un axe spécifique est engagé sur la construction d'une méthode commune au sein des Chambres d'agriculture visant le repérage et l'analyse de pratiques innovantes puis l'évaluation et la caractérisation à l'échelle du système d'exploitation de ces innovations en vue d'un transfert au plus grand nombre. Un travail préalable d'enquêtes est mené sur le terrain avec différents interlocuteurs chargés de projets en lien avec la thématique de l'innovation au sein du réseau des Chambres d'Agriculture. L'objectif est de cerner, à travers les différents points de vue régionaux et départementaux :

- > Les expériences de terrain déjà mises en œuvre ;

- > La vision et la définition de l'innovation pour en dessiner les grandes lignes au niveau national (processus de l'innovation, contexte et environnement, finalités de l'innovation, articulation avec agro-écologie et triple performance,...) ;
- > La priorisation des attentes dans le cadre du projet INOSYS : échelle, stade d'avancement et type des innovations à étudier ;
- > Les attentes et les objectifs pour chaque étape de la méthode (repérage et/ou analyse des pratiques/systèmes innovants, caractérisation et/ou suivi de certains de ces systèmes innovants, acquisition de références sur ces systèmes) ;
- > Les moyens à mettre en œuvre (financiers et humains) ;
- > Les enjeux en termes de conseil et de transfert de ces innovations.

Le travail en cours permettra courant 2014 la construction d'une méthode commune de repérage et de caractérisation de systèmes innovants au sein du groupe projet national INOSYS. Cette méthode pourra alors être mise en œuvre dès 2015 en régions et sera un des outils à disposition des Chambres d'agriculture pour renforcer le repérage des innovations de terrain. ●

Léa GENEIX

Chambres d'agriculture France
Direction économie des agricultures et des territoires

Diane DECHE

Etudiante dans le Mastère ACTERRA d'AGROSUP Dijon
Stagiaire au Service études et références

Repérage et caractérisation de systèmes innovants : quels enjeux pour les conseillers et les agriculteurs ?

